



Genève, le 4 février 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines

**Crédit de soutien à la démolition et à la reconstruction du bâtiment de
siège de l'Union internationale des télécommunications (UIT):
l'approbation par le Grand Conseil est saluée**

Lors de sa session du 29 janvier 2021, le Grand Conseil a accepté le projet de loi 12750 ouvrant un crédit de 42,4 millions de francs pour un prêt en faveur de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) destiné au financement du projet de démolition et de reconstruction du bâtiment du siège de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Le 3 décembre 2020, ce projet avait bénéficié du soutien unanime de la commission des travaux.

L'UIT, dont le siège se situe à Genève depuis 1948, est l'une des plus anciennes organisations internationales. Elle a pour but de connecter tous les individus de la planète entre eux et de protéger le droit de chacun à communiquer. Pour cela, elle attribue notamment, dans le monde entier, des fréquences radioélectriques et des orbites de satellite, élabore des normes techniques et œuvre pour améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication. L'UIT compte 193 Etat membres et plus de 700 membres de secteur tels que des entreprises ou des établissements universitaires. En tout, 727 fonctionnaires travaillent au sein de son siège à Genève.

Face aux défis auxquels est confrontée Genève, notamment en matière de concurrence accrue pour l'accueil des organisations internationales, le maintien en bon état du parc immobilier de la Genève internationale est devenu un des éléments essentiels de la politique d'Etat hôte de la Suisse. Il constitue un des six axes de la stratégie en faveur de la Genève internationale, adoptée par les Chambres fédérales le 17 septembre 2019 ("Message concernant les mesures à mettre en œuvre pour renforcer le rôle de la Suisse comme Etat hôte pour la période 2020 à 2023").

Le projet de loi accepté par le Grand Conseil s'inscrit en complément aux prêts fédéraux suivants:

- Prêt de 95,6 millions de francs destiné à financer la démolition et la reconstruction du bâtiment de siège de l'UIT à Genève, approuvé le 3 décembre 2020 par le Parlement (prêt sans intérêts, remboursable sur 50 ans);
- Prêt de 12 millions de francs destiné au financement des études préparatoires de ce projet immobilier, approuvé le 5 décembre 2016 par le Parlement (prêt sans intérêts,

remboursable sur 50 ans).

Le soutien des autorités hôte au financement de ce projet, devisé à 150 millions de francs, permettra une utilisation fonctionnelle du site en regroupant les activités de l'UIT en deux bâtiments au lieu de trois, ce qui facilitera également la connexion entre les bâtiments. En plus de répondre aux besoins à long terme de l'UIT, ce projet améliorera également le fonctionnement des bâtiments et réduira les coûts d'entretien, notamment grâce à la mise en place d'installations plus modernes. Il permettra aussi à l'UIT de se conformer aux normes les plus récentes, en particulier concernant la sécurité incendie, les normes environnementales et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée de la direction des affaires internationales, se réjouit de ce soutien, lequel contribue à renforcer l'image de la Genève internationale comme principal centre de gouvernance mondiale, notamment dans le domaine numérique.

Pour toute information complémentaire: M. Michael Meier, secrétaire général adjoint, DF, michael.meier@etat.ge.ch, T. 022 327 94 27.